



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13.16.00
Fax : 01 60.18.06.15

Juillet 2020

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **ANIMATEUR/TRICE DU TEMPS DU MIDI EN ECOLES MATERNELLES (vacataire)**

DIRECTION : ACTION EDUCATIVE

SERVICE : Scolaire

I – DESCRIPTION DU POSTE

Mission principale :

- Encadrer les enfants sur le temps du midi

Placé sous la responsabilité de : la référente ATSEM

Placé sous la coordination des ATSEM titulaires

Activités principales :

- Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants.
- Répondre aux besoins des enfants.
- Veiller à l'apprentissage du goût.
- Accompagner les enfants à utiliser de façon autonome les ustensiles mis à leur disposition (couvert, carafe d'eau,...).
- Proposer des activités variées (lecture, dessin, jeux de société, jeux sportifs,...).
- Servir et débarrasser.
- Aider éventuellement à mettre le couvert pour le second service.
- Aider éventuellement l'ATSEM à accompagner les enfants à la sieste.
- Veiller à faire remonter à sa supérieure directe les difficultés éventuellement rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

Activité secondaire :

- Nettoyage/désinfection des locaux et du matériel servant aux enfants.

II – PROFIL DU POSTE

Connaissances théoriques et pratiques

Connaissance de la psychologie et des rythmes de vie du jeune enfant.

Savoir-faire

Aptitude à travailler en équipe.

Apporter certains soins corporels aux enfants.

Savoir-être

Capacité d'adaptation.

Rigueur et sens de l'organisation.

Qualités relationnelles et bienveillance.

Sens des initiatives.

Ponctualité.

Discrétion.

III – LES CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE

Horaires : selon nécessités et contraintes du service à assurer : lundi, mardi, jeudi, vendredi 11h20-13h20 ou 13h30 selon les écoles et hors vacances scolaires et à partir de 16h30 pour l'entretien ménager des écoles.
Intervention possible dans toutes les écoles maternelles.

IV – NIVEAU DE RECRUTEMENT

Agent de catégorie C
BAFA souhaité

V – REMUNERATION

Agent vacataire

L'animateur/trice du temps du midi en écoles maternelles s'occupant des enfants pourra se restaurer sur place gratuitement (les repas sont pris en charge par la Collectivité). Le repas offert durant le temps de travail n'est pas à déclarer comme un avantage en nature.

La présente fiche de poste est susceptible d'évolutions selon nécessités (missions et conditions de travail).

Poste à pourvoir rapidement

**Une lettre de candidature et un CV sont à adresser le plus rapidement possible
à l'attention de Monsieur le Maire
Hôtel de Ville – Esplanade Charles de Gaulle
77380 COMBS LA VILLE
contact@mairie-combs-la-ville.fr**